

## INTRODUCTION

Par delà la nécessaire sécheresse des textes de loi relatifs aux conditions techniques d'agrément des Centres d'Action Médico-Sociale Précoce, les équipes qui animent ces structures proposent en France, dans un cadre défini depuis les années 1970, un *traitement* à la fois médical, psychologique et social. Ce traitement, à prendre dans ses sens figurés *de prendre soin, s'occuper de, agir sur* et dans celui qu'il prend dès le XIII<sup>e</sup> siècle dans le domaine médical, s'applique au plus près et au plus juste d'un moment où un événement, à nul autre pareil, se produit : la naissance d'un enfant porteur de handicap –comme nous le dirions aujourd'hui. Cette naissance particulière, qu'il paraît préférable de ranger sous la bannière de l'infirmité –afin d'échapper au contexte historique trop restreint qu'implique l'utilisation du vocable handicap-, sera considérée comme un point d'entrée anthropologique. Unité de genre au sens de Claude Rivière (1995), elle est attestée à toutes les époques et s'y est vue traitée de manières aussi diverses que variées. La forme du traitement a changé au fil des âges mais le fond psychologique qui s'y rattache reste quant à lui quasiment inchangé : mélange de peurs et d'angoisses existentielles, individuelles et collectives, assorties de toute une panoplie de dispositifs de maîtrise.

Joseph Boruwlaski (1788), célèbre nain du XVIII<sup>e</sup> siècle, n'hésite pas à se qualifier dans ses mémoires d'une *espèce particulière* ; l'aveugle Saunderson, dans le texte de la Lettre sur les aveugles à l'intention de ceux qui voient de Diderot (1749), se range dans la catégorie *des monstres* ; Toulouse-Lautrec, dans une lettre à sa mère, se décrit comme un *être horriblement abject*. Aujourd'hui, lorsque survient la naissance d'un enfant handicapé, il ne vient à l'idée de personne de la qualifier de monstrueuse. Le socialement correct ambiant interdit même de prononcer ce mot dans de telles circonstances. Qui oserait, aujourd'hui,

qualifier un infirme ou un handicapé de monstre ? Il est vrai qu'à l'heure actuelle, dans les représentations sociales, la figure du monstre désigne plus volontiers le criminel –qu'il soit de droit commun comme Landru ou politique comme Staline– plutôt que le sujet infirme ou handicapé. Avec Claude Kappler (1980), nous pouvons penser que le monstrueux s'est élargi au mal. On comprend alors que ce glissement de la monstruosité biologique, telle que pouvaient la décrire Etienne et Isidore Geoffroy Saint-Hilaire (1825, 1837), à la monstruosité sociale, telle que l'Histoire du XXe siècle a pu dramatiquement l'illustrer, puisse déboucher sur un amalgame qui mettrait en correspondance le handicapé et le criminel. Encore que certaines figures, comme celle du tyran boiteux, cristallisent cette rencontre sur un mode tragique. L'Œdipe de Sophocle (-430) et le Richard III de W. Shakespeare (1593) en sont deux illustrations.

Ceci étant, qu'y-a-t-il derrière les apparences d'un discours apparemment protecteur et bienveillant ? N'est-ce pas un nouveau tabou ? Tout le monde le pense, mais personne ne le dit. Comme on ne dit plus, dans ce domaine, paralysé ou cul de jatte, aveugle ou sourd, mais plutôt *personne à mobilité réduite, malvoyant ou non-entendant*. Le même phénomène se repère dans le jargon militaire, où l'on préfère *traiter l'objectif* plutôt que de tuer l'ennemi sans faire de quartiers. Il est de triste mémoire la sinistre *solution finale* en lieu et place d'extermination. Ces euphémismes sémantiques sont sans doute là pour détourner notre attention de dures réalités, et soi-disant nous épargner des écorchures à l'âme. Que leurs mobiles soient le respect de la personne humaine ou de faire croire que la guerre n'est qu'un jeu virtuel et la barbarie une simple opération comptable, ils concourent à la création d'espaces psychiques pervers où l'on s'engouffre facilement jusqu'à, précisément, y perdre son âme.

Aujourd'hui comme hier, l'appartenance à l'humanité est un caractère qui ne semble pas donné d'emblée au petit d'homme. Pourquoi ? Que se passe-t-il en cas

d'infirmi t  ? Dans la clinique de l'enfant handicap , les parents et les professionnels  voquent des figures de la monstruositi ,  vocations si fortes que nous les retrouvons dans le discours artistique, qu'il soit pictural avec Goya, Dix, Bacon, Bruegel ou V lasquez, cin matographique avec Browning, Scott ou Donaldson, litt raire avec des textes marquants de la litt rature comme chez Victor Hugo (1869) ou Kenzaburo O  (1964, 1969). Evocations qui font  cho aux monstres des mythes, contes et l gendes. Un aller et retour entre ces divers mat riaux –sans  luder la question des ruptures et des discontinuit s historiques– pourrait nous permettre de rep rer les figures du monstrueux qui habitent le corps social. A quels types de grands sch mes de pens e des groupes sociaux, qui se r inscrivent sans cesse dans la psych  individuelle, l'infirmi  renvoie-t-elle, quand cette alt rit -l  est trait e sur le registre de la monstruositi  ?

Comment cet enfant si singulier parvient-il   un statut pleinement humain ? Y parvient-il vraiment ? Entre anthropog nese et t ratog nese quels sont les chemins emprunt s ?